

Séance extraordinaire du 28 décembre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 19 h 30, le 28 décembre 2021 tenue par vidéoconférence, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Charbonneau,

Mesdames et Messieurs,

Jacqueline P. Croisetière, conseillère district 1
Jean-François Théberge, conseiller district 2
François Bessette, conseiller district 3
Michel St-Amour, conseiller district 4
Michel Charron, conseiller district 5
Christiane Beaudry, conseillère district 6

Monsieur Éric Gélinas, directeur général, est également présent et 1 citoyen assiste de façon virtuelle à la rencontre.

De façon exceptionnelle, la présente séance est tenue via télé-rencontre, à laquelle les citoyens ont été invités à assister. De plus, l'enregistrement de la présente séance sera déposé sur le site Internet de la Municipalité.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Pierre Charbonneau, ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

464-12-2021

Sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est unanimement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption – Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
6. Période de questions (exclusivement sur le PTI)
7. Levée de la séance

Séance extraordinaire du 28 décembre 2021

**5. ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2022-2023-2024**

Le maire présente les grandes lignes du programme triennal d'immobilisations pour 2022-2023-2024

	Projets	2022	2023	2024	TOTAL	Mode de financement
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
1	Matériel informatique / logiciel	12 500 \$			12 500 \$	Fonds de roulement
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
2	Séchoir habits de combat	11 500 \$			11 500 \$	Fonds de roulement
3	Étagère boyaux	1 150 \$			1 150 \$	Fonds de roulement
TRANSPORT						
4	Programmation annuelle Immo-voirie	150 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	350 000 \$	Fonds général - Immo-voirie
5	Matériaux granulaires - 0-20 mm	60 000 \$		60 000 \$	120 000 \$	Fonds général
6	Boîte à sel (10 roues)	60 000 \$			60 000 \$	Fonds de roulement
7	Véhicules électriques	90 000 \$		65 000 \$	155 000 \$	Fonds de roulement
8	Benne basculante (6 roues)	25 000 \$			25 000 \$	Fonds de roulement
9	Balance pour chargeur	8 700 \$			8 700 \$	Fonds de roulement
10	Traverse 347	400 000 \$			400 000 \$	Règlement d'emprunt
11	Équipements de déneigement (6 roues)	100 000 \$			100 000 \$	Règlement d'emprunt
12	Tracteur multifonction	60 000 \$			60 000 \$	Fonds de roulement
13	Toiture garage	100 000 \$			100 000 \$	Subvention PRABAM
LOISIRS ET CULTURE						
14	Jardins nourriciers	340 000 \$			340 000 \$	Subvention (264 000\$) / fonds général (76 000\$)
15	Terrains de tennis - drainage et réfection	100 000 \$			100 000 \$	Subvention/fonds général
16	Toiture bibliothèque	35 000 \$			35 000 \$	Subvention PRABAM
17	Fenêtres pavillon loisirs 2	5 000 \$			5 000 \$	Subvention PRABAM
HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT						
18	Benne ordures 13 verges	90 000 \$			90 000 \$	Règlement d'emprunt
19	Remplacement des conduites d'aqueduc désuètes	1 200 000 \$			1 200 000 \$	Subvention (Programme TECQ)
20	Étude nouveau puits - village	50 000 \$			50 000 \$	Fonds général
21	Bornes de recharge - véhicules	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$	Fonds de roulement
	TOTAL	2 903 850 \$	105 000 \$	230 000 \$	3 238 850 \$	

465-12-2021

Attendu que le conseil en a pris connaissance avant la tenue de la séance du *Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024* ;

En conséquence, **sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu d'adopter le *Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024*, tel que présenté.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (exclusivement sur le PTI)

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement au programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Les questions doivent porter exclusivement sur le programme

Séance extraordinaire du 28 décembre 2021

triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

466-12-2021

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 36.

Pierre Charbonneau
Maire

Éric Gélinas
Directeur général